

Cotton d'Englesville, accompagné de son secrétaire et de plusieurs agents, vint procéder à l'arrestation de Jamart. Hénon fut témoin de cette scène. Au moment où les agents étaient entrés, Jamart, qui s'était adroitement maquillé et portait une fausse barbe, lisait un journal anarchiste, au coin du feu. Il n'opposa aucune résistance. Actuellement, il est enfermé à Bicêtre.

Il parait qu'au lendemain de l'arrestation de Jamart, Hénon aurait proféré des menaces de mort. Il aurait même tenu ce propos : « Si Jamart m'avait fait un signe, je tuisais le commissaire d'un coup de revolver. Mon arme était dans la poche de mon veston. »

L'enquête, très-activement menée, fera connaître à Hénon est réellement l'auteur de l'attentat de la rue Crozatier.

Dans la journée d'hier, une perquisition opérée à son domicile a amené la découverte de deux fulminants de la grosseur d'une noisette, de feux de Bengale ayant une mèche de deux centimètres environ; de sulfure de carbone et d'une certaine quantité de poudre.

Quant à l'engin lancé dans la chambre de M. Vorbois, il était formé d'une sorte d'enveloppe de forme oblongue, en papier d'emballage, d'une longueur de 35 centimètres sur 10 de largeur et 4 d'épaisseur; à l'intérieur il renfermait de la grenaille de plomb et une forte charge de poudre.

Hénon a été transféré dans la journée d'hier à la prison du Dépôt.

D'autre part, M. Verbois, chez qui la bombe a éclaté, a reçu une lettre où on le menaçait de lui faire un mauvais parti, parce qu'il avait, y était-il dit, séduit une bonne du quartier.

### TRIBUNAUX

#### Le meeting de la Place de la Bourse

Le procès fait à plusieurs signataires de la convocation pour la manifestation de la Place de la Bourse et à différents autres anarchistes est venu aujourd'hui devant la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle, présidée par M. Rogoberl.

Le siège du ministère public est occupé par M. le substitut Bulot.

Les prévenus sont au nombre de douze, voici leurs noms :

Ensay, Victor-Pierre, 38 ans, cordonnier; Thibot, Emile, dit Treze, 38 ans, journalier; Garroust Pierre, 22 ans, serrurier; Roussel, Georges, 18 ans, imprimeur; Lecœur, Alphonse, 24 ans, journalier; Miville, Charles, 29 ans, représentant de commerce; Collin, Léonard, 18 ans, ajuteur mécanicien; Miville, Armand, 54 ans, gérant du *Cri du Peuple*; Ravoux, Jean, dit Raoux, 21 ans, cordonnier; Lalonde, François-Célestin, 19 ans, garçon marchand de vin; Bourdin, Alexandre, 19 ans, tailleur; et Bourdin, René, tailleur.

Il s'agit tous pour la plupart de provocations directes à un rassemblement non armé, et complétées plus tard, Thibot est prévenu de fabrication d'engins meurtriers; Garroust, de port d'arme prohibée; Roussel, de détention d'engins meurtriers; Lecœur, de vagabondage; et Miville, de vagabondage, de port d'arme prohibée et de rébellion et outrage aux agents.

Les huit premiers prévenus ont signé la convocation; Miville l'a insérée dans le *Cri du Peuple*; Raoux l'a portée à l'imprimerie; Lalonde et les frères Bourdin l'ont affichée.

Presque tous les prévenus répètent avec une certaine insolence, plusieurs déclarent qu'ils sont prêts à recommencer ce qu'ils ont fait; Ensay ne dit rien; il ne reconnaît aucune autorité, aucune loi, il a sa loi et sa volonté.

Il s'agit presque tous sans exception de jeunes gens, sauf Thibot, qui a été condamné à quinze jours de prison pour vagabondage, et Lecœur à la même peine pour flouerie.

Thibot, interrogé ensuite sur les engins meurtriers dont il était détenteur, prétend que les bombes trouvées chez lui sont simplement des bombes, des boules pour épingle de coiffures; il ajoute, comme Ensay, qu'il est prêt à recommencer.

Garroust questionné sur le contenu-poignard qu'on a trouvé sur lui, répond qu'il a l'habitude de porter cette arme.

Roussel, l'imprimeur de dix-huit ans, se pose en fanfaron; il dit à propos des documents pris dans son domicile :

« On en a trouvé chez moi comme on peut en trouver chez tous les révolutionnaires. Je revendique hautement le droit de provoquer mes amis à un meeting et je prouverai tout à l'heure qu'avec les anarchistes de Paris, le Gouvernement n'a pas de chance. »

Le président ayant remarqué que Lecœur faisait des réponses contradictoires, ce prévenu réplique :

« Cela vient de ce que je réponds comme je l'entends à ceux qui viennent me questionner. »

Miville, déjà détenu, déclare ainsi son domicile :

« A Mazas (3<sup>e</sup> division). Pour les coups qu'on lui reproche d'avoir donnés aux agents, il répond : « Cela m'était bien difficile, j'étais entouré de sept agents. Je leur ai dit que c'étaient des lâches et qu'il fallait avoir bien fait pour faire ce métier. »

Miville, gérant du *Cri du Peuple*, reconnaît avoir inséré l'avis affiché sur les murs de Paris, mais comme une simple communication.

ment les délits accessoires de la prévention, pour s'en tenir au seul délit de provocation.

M. Laquerre présente la défense du *Cri du Peuple*. Les autres prévenus déclarent eux-mêmes, ce qui leur fournit l'occasion de placer la plupart des grandes phrases qu'ils lient tous les jours dans les feuilles anarchistes. Ils jettent l'anathème à « l'ignoble bourgeois et à l'infâme capitale. »

Lecœur termine en disant :

« J'espère que, s'il en revient d'autres sur ces bancs, ce ne sera pas pour une bagatelle, ce sera pour quelque chose. »

Cottin dit : « Vous croyez donc nous empêcher de manifester ? Eh bien, nous y retournerons, place de la Bourse, et cette fois, nous laisserons la parole au feu feu, etc. »

Après une longue délibération, le tribunal prononce un jugement qui condamne :

Ensay, Thibot, Garroust, Cottin, Lecœur, Bourdin, à trois mois de prison.

Roussel et Miville, prévenus, en outre, de détention de matières explosibles, à six mois et quatre mois de la même peine.

Lalonde à six jours, Garsennet et Bourdin à quinze jours, tous les trois pour complicité de provocation.

Raoux est acquitté.

Cris nombreux : « Vive l'anarchie ! A bas les bourgeois !... On leur en fait... »

Les amis des condamnés s'en vont en chantant la chanson du *Proletaire*.

**La dynamite à Glasgow**  
Edinburgh, 21 décembre.

Le jury a rendu son verdict dans le procès des dix individus arrêtés à la suite de la découverte d'un dépôt de dynamite à Glasgow.

Cinq ont été reconnus coupables sur tous les chefs d'accusation et ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Les cinq autres reconnus coupables sur le premier chef seulement, ont été condamnés à sept ans de la même peine.

Le jury a rendu son verdict dans le procès des dix individus arrêtés à la suite de la découverte d'un dépôt de dynamite à Glasgow.

Cinq ont été reconnus coupables sur tous les chefs d'accusation et ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Les cinq autres reconnus coupables sur le premier chef seulement, ont été condamnés à sept ans de la même peine.

Le jury a rendu son verdict dans le procès des dix individus arrêtés à la suite de la découverte d'un dépôt de dynamite à Glasgow.

Cinq ont été reconnus coupables sur tous les chefs d'accusation et ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Les cinq autres reconnus coupables sur le premier chef seulement, ont été condamnés à sept ans de la même peine.

Le jury a rendu son verdict dans le procès des dix individus arrêtés à la suite de la découverte d'un dépôt de dynamite à Glasgow.

Cinq ont été reconnus coupables sur tous les chefs d'accusation et ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Les cinq autres reconnus coupables sur le premier chef seulement, ont été condamnés à sept ans de la même peine.

Le jury a rendu son verdict dans le procès des dix individus arrêtés à la suite de la découverte d'un dépôt de dynamite à Glasgow.

Cinq ont été reconnus coupables sur tous les chefs d'accusation et ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Les cinq autres reconnus coupables sur le premier chef seulement, ont été condamnés à sept ans de la même peine.

Le jury a rendu son verdict dans le procès des dix individus arrêtés à la suite de la découverte d'un dépôt de dynamite à Glasgow.

Cinq ont été reconnus coupables sur tous les chefs d'accusation et ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Les cinq autres reconnus coupables sur le premier chef seulement, ont été condamnés à sept ans de la même peine.

le fleuve Rouge, passait devant Son-Tay, non sans recevoir le feu des batteries construites sur la rive et débarquait les troupes à Phu-Phi, à 300 mètres de Phu-Tha où elles rencontrèrent une partie de la garnison de Son-Tay, accourue pour empêcher leur débarquement.

Mais nos soldats tirent bon dans les lignes improvisées qu'ils trouvent sur ce point, et appuyés par le feu de la flottille qui couvrait d'obus et incendiait les pailles, la résistance se prolongeait ils s'emparent, après un combat où les officiers durent payer de leur personne, de la ligne de retranchements élevés de Phu Phi au chemin qui conduit de la citadelle au fleuve.

Nos troupes d'approchèrent dans ce premier combat des pertes sensibles : 3 officiers et 67 soldats ont été tués, 10 officiers et 170 soldats sont blessés. Mais le résultat est considérable : une partie de l'armée était arrivée sous les murs de la citadelle, qu'il devenait possible d'attaquer au point le plus faible, c'est-à-dire les bastions de l'ouest, qui plus faibles, s'étaient en aussi bon état de défense que ceux de l'est, ces derniers faisant face à la route qui part de Son-Tay pour aboutir à Hanouï dans l'exécution des lois.

En réponse à la lettre par laquelle il demandait à la reine d'Angleterre la grâce d'O'Donnell, Victor Hugo a reçu de l'ambassadeur d'Angleterre une lettre dans laquelle on lit :

« Je viens de recevoir commission de vous informer que la Reine, en pareille matière, agit d'après l'avis de ses ministres et que le gouvernement de Sa Majesté, ayant soigneusement considéré le cas d'O'Donnell, regrette d'avoir été dans l'impossibilité de conseiller à la Couronne d'intervenir dans l'exécution des lois. »

En vous envoyant cette information, je me félicite de l'occasion qui m'est offerte de vous offrir, monsieur le sénateur, une nouvelle assurance de ma haute considération.

**L'accident d'Alexandra**  
Saint-Petersbourg, 21 décembre.

Le blessé que l'empereur de Russie s'est fait avoir hier à l'épaulé, lorsque le train dans lequel il se rendait à la chasse a versé, est douloureux, mais n'offre aucun danger.

**Les socialistes Italiens**  
Rome, 21 décembre.

On a arrêté hier cinq individus qui distribuaient des manifestes en l'honneur d'Oberdan. Au moment où le prince impérial d'Allemagne parcourait la rue Nationale. Parmi eux se trouve un nommé Odrini, dont le frère a été arrêté hier dans la tribune de la Chambre.

La police a arrêté aux abords de la gare, un sixième individu pour le même motif.

Tous ont été défilés au parquet.

La Capitale raconte que plusieurs individus, faisant partie d'un groupe d'une centaine de personnes qui sortaient d'une réunion tenue au siège de la Société des Droits de l'Homme, ont poussé des cris de vive Oberdan ! en passant sur la place de Venise, où se trouve l'hôtel de l'ambassadeur d'Autriche près le Saint-Siège.

Les manifestants ont quitté la place presque immédiatement sur les instances de leurs amis.

**La Chambre s'est prorogée jusqu'au 22 janvier.** Les deux députés qui ont été arrêtés hier à la Chambre, appartenant au Cercle républicain dit « Maurizio Quadrio ».

Aujourd'hui à midi, le juge d'instruction les a interrogés dans la prison. Ils sont passibles de deux ans de prison et d'une amende de 4000 fr.

**DERNIERE HEURE**  
DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES  
(De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

**Conseil des ministres**  
Paris, 21 décembre.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Grévy. On s'est occupé du Tonkin, la prise de Son-Tay simplifiant les difficultés diplomatiques et militaires.

L'Amiral Perrot a communiqué des dépêches recitantes les chiffres des pertes subies devant Son-Tay par les troupes françaises.

Dans la première affaire, il y a eu 110 tués et 180 blessés. Dans la seconde, 15 tués et 60 blessés.

On a examiné la question du budget; on espère que le Sénat votera, avant de se séparer, le budget ordinaire.

Les douzièmes provisoires seraient alors inutilés.

**Le marquis de Tseng**  
Paris, 21 décembre.

Le marquis de Tseng part demain pour Folkestone, où il aura une entrevue avec M. Waddington, Lord Granville et assistera.

**La médiation anglaise**  
Londres, 21 décembre.

Le Times espère que la France, après la prise de Son-Tay, acceptera la médiation anglaise sur la base d'une zone neutre.

L'Angleterre désire vivement la prospérité de la France; elle ne doute pas de la victoire de la France sur la Chine; elle cherche vainement les avantages que la France en retirerait.

La France aurait plus à gagner à une médiation.

**BULLETIN DU COMMERCE**  
DÉPÊCHES COMMERCIALES  
Dépêches de MM. Busch & Co, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :  
Ventes 400 b. Marché inchangé.  
Liverpool, 21 décembre.  
Ventes 10,000 b. Marché ferme.  
New-York, 21 décembre.  
Middling Upland, 10 3/8.  
Recettes aux Etats-Unis : 43,000 b.  
Cotes en cents du Middling, classe américaine, New-Orléans 9 13/16, Savannah 9 3/4.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Caëté.  
Le Havre, 21 décembre 1883.  
Cours de clôture de New-York, du 21 décembre  
Cotons  
déc. janv. fév. mars avril mai juin juil.  
10.32 10.41 10.59 10.74 10.88 11.03 11.17 11.28  
noût sept.  
11.37 11.06  
Ventes du jour : 112,000 balles. — Marché soutenu.  
Recettes du jour : 43,000 balles contre 56,000 en 1882 et 39,000 en 1881.  
Total de la semaine : 247,000 balles contre 255,000 en 1882 et 200,000 en 1881.  
Saindoux  
déc. janv. fév. mars avril mai juin juil.  
9.20 9.25 9.35 9.45 9.55 9.62 9.72 9.82  
Msis  
déc. janv. fév. mars avril mai juin juil.  
61/2 62 63 64 65 66 67 68  
Cafés  
déc. janv. fév. mars avril mai juin juil.  
10.15 10.15 10.30 10.40 10.50 10.55 10.60 10.65  
Froment  
janv. fév. mars avril mai juin juil.  
114 115 1/4 117 1/4 119 1/4 121 0/0 121 0/0  
Roubaix, 21 décembre 1883.

L'Amiral Galiberti écrit qu'à Mazunga, dans la nuit du 13 novembre, l'ennemi a essayé d'enlever la reine des Sakalaves.

Cette tentative a été repoussée par les feux du navire *Léprie* et par les fusiliers du *Forfait*, sous le commandement de l'enseigne Dourest. L'état sanitaire est partout satisfaisant.

Les négociations avec les Hovas sont toujours interrompues.

**La grève des matelots à Marseille**  
Marseille, 21 décembre.

La grève des matelots et des chauffeurs continue.

**La grâce d'O'Donnell**  
En réponse à la lettre par laquelle il demandait à la reine d'Angleterre la grâce d'O'Donnell, Victor Hugo a reçu de l'ambassadeur d'Angleterre une lettre dans laquelle on lit :

« Je viens de recevoir commission de vous informer que la Reine, en pareille matière, agit d'après l'avis de ses ministres et que le gouvernement de Sa Majesté, ayant soigneusement considéré le cas d'O'Donnell, regrette d'avoir été dans l'impossibilité de conseiller à la Couronne d'intervenir dans l'exécution des lois. »

En vous envoyant cette information, je me félicite de l'occasion qui m'est offerte de vous offrir, monsieur le sénateur, une nouvelle assurance de ma haute considération.

**L'accident d'Alexandra**  
Saint-Petersbourg, 21 décembre.

Le blessé que l'empereur de Russie s'est fait avoir hier à l'épaulé, lorsque le train dans lequel il se rendait à la chasse a versé, est douloureux, mais n'offre aucun danger.

**Les socialistes Italiens**  
Rome, 21 décembre.

On a arrêté hier cinq individus qui distribuaient des manifestes en l'honneur d'Oberdan. Au moment où le prince impérial d'Allemagne parcourait la rue Nationale. Parmi eux se trouve un nommé Odrini, dont le frère a été arrêté hier dans la tribune de la Chambre.

La police a arrêté aux abords de la gare, un sixième individu pour le même motif.

Tous ont été défilés au parquet.

La Capitale raconte que plusieurs individus, faisant partie d'un groupe d'une centaine de personnes qui sortaient d'une réunion tenue au siège de la Société des Droits de l'Homme, ont poussé des cris de vive Oberdan ! en passant sur la place de Venise, où se trouve l'hôtel de l'ambassadeur d'Autriche près le Saint-Siège.

Les manifestants ont quitté la place presque immédiatement sur les instances de leurs amis.

**La Chambre s'est prorogée jusqu'au 22 janvier.** Les deux députés qui ont été arrêtés hier à la Chambre, appartenant au Cercle républicain dit « Maurizio Quadrio ».

Aujourd'hui à midi, le juge d'instruction les a interrogés dans la prison. Ils sont passibles de deux ans de prison et d'une amende de 4000 fr.

**DERNIERE HEURE**  
DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES  
(De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

**Conseil des ministres**  
Paris, 21 décembre.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Grévy. On s'est occupé du Tonkin, la prise de Son-Tay simplifiant les difficultés diplomatiques et militaires.

L'Amiral Perrot a communiqué des dépêches recitantes les chiffres des pertes subies devant Son-Tay par les troupes françaises.

Dans la première affaire, il y a eu 110 tués et 180 blessés. Dans la seconde, 15 tués et 60 blessés.

On a examiné la question du budget; on espère que le Sénat votera, avant de se séparer, le budget ordinaire.

Les douzièmes provisoires seraient alors inutilés.

**Le marquis de Tseng**  
Paris, 21 décembre.

Le marquis de Tseng part demain pour Folkestone, où il aura une entrevue avec M. Waddington, Lord Granville et assistera.

**La médiation anglaise**  
Londres, 21 décembre.

Le Times espère que la France, après la prise de Son-Tay, acceptera la médiation anglaise sur la base d'une zone neutre.

L'Angleterre désire vivement la prospérité de la France; elle ne doute pas de la victoire de la France sur la Chine; elle cherche vainement les avantages que la France en retirerait.

La France aurait plus à gagner à une médiation.

**LAINES**  
Bradford, 21 décembre.

LAINES BRUTES. — La plupart des négociants en laines ont à passer quelques jours très-calmes.

Comme cela arrive généralement vers la fin de l'année les acheteurs ne traitent aucune affaire importante, surtout en l'absence de toute tendance à la hausse.

Il ne se fait absolument que les achats nécessaires à l'alimentation des besoins les plus urgents et aux prix établis aux cours des semaines antérieures.

Dans l'ensemble, cependant, et surtout pour les laines de Botany il y a une grande fermeté.

Les *Mohairs* de second choix se paient 191.

Fils. — L'exportation n'a pas de commissions importantes à exécuter, mais un grand nombre de petits ordres partent sur tous les genres de fil. On a bien fait des offres pour les marchés plus sérieux mais à des prix tels, qu'ils n'ont pu être acceptés par la filature.

Les unes sont généralement assez occupées en ce moment.

Aussi les filateurs sont-ils plutôt disposés à maintenir leurs prix avec fermeté.

Les filateurs qui travaillent pour l'intérieur les laines de Botany-Day sont les plus favorisés.

Tissus. — Les acheteurs pour l'exportation comme ceux de l'intérieur visitent encore nos magasins et l'ouverture de la liste des fournisseurs.

Un bon chiffre d'affaires a été traité avec l'Australie et quelques autres marchés coloniaux.

Voici le tableau des opérations de conditionnement faites dans les cinq grands centres linniers du Nord de la France pendant le mois de novembre, comparé avec celui de la période correspondante de l'année 1882 :

	1882	1883
Reims	47,200	63,521
Roubaix	1,819	11,021
Tourcoing	9,654	10,714
Amiens	1,889	2,413
4 autres	2,023	1,243
Total	73,570	92,912

**Le comité des importateurs de laines coloniales** vient de faire l'ouverture de la liste des fournisseurs de l'année prochaine sur notre marché au mardi 12 février 1884, et de décider qu'on y offrira toutes les laines qui seront arrivées au 19 février en limitant cependant le total à 400,000 balles des nouveaux arrivages, si ces derniers dépassaient ce chiffre.

Actuellement les arrivages s'élevaient à :  
6,595 balles Sydney,  
3,843 » Fort-Philippe,  
3,302 » Adélaïde,  
4,096 » Swan River,  
2,499 » New Zélande,  
16,955 balles laine d'Australie  
et 11,305 » Cap de Bonne-Espérance.

Ensemble 28,100 balles de laines coloniales.

**SOIES**  
Yokohama, 20 décembre.

Marché animé et des prix en hausse ultérieure sont payés à l'intérieur. Ohio Kadhah all round n° 1, 2 et 3 Dollars 545; Maybahi n° 2 et 3 Dollars 480.

Shanghai, 20 décembre.

Marché calme mais ferme; on cote n° 4 Taitse 380 Taels. — Exportations jusqu'à ce jour 29,500 balles.

**PARIS, 21 déc. — Huile de colza :** courant 75, janvier 76, 4 de mars 77, 4 de mai 78, 4 de juillet 79, 4 de septembre 80, 4 de novembre 81, 4 de janvier 82, 4 de mars 83, 4 de mai 84, 4 de juillet 85, 4 de septembre 86, 4 de novembre 87, 4 de janvier 88, 4 de mars 89, 4 de mai 90, 4 de juillet 91, 4 de septembre 92, 4 de novembre 93, 4 de janvier 94, 4 de mars 95, 4 de mai 96, 4 de juillet 97, 4 de septembre 98, 4 de novembre 99, 4 de janvier 1900, 4 de mars 1901, 4 de mai 1902, 4 de juillet 1903, 4 de septembre 1904, 4 de novembre 1905, 4 de janvier 1906, 4 de mars 1907, 4 de mai 1908, 4 de juillet 1909, 4 de septembre 1910, 4 de novembre 1911, 4 de janvier 1912, 4 de mars 1913, 4 de mai 1914, 4 de juillet 1915, 4 de septembre 1916, 4 de novembre 1917, 4 de janvier 1918, 4 de mars 1919, 4 de mai 1920, 4 de juillet 1921, 4 de septembre 1922, 4 de novembre 1923, 4 de janvier 1924, 4 de mars 1925, 4 de mai 1926, 4 de juillet 1927, 4 de septembre 1928, 4 de novembre 1929, 4 de janvier 1930, 4 de mars 1931, 4 de mai 1932, 4 de juillet 1933, 4 de septembre 1934, 4 de novembre 1935, 4 de janvier 1936, 4 de mars 1937, 4 de mai 1938, 4 de juillet 1939, 4 de septembre 1940, 4 de novembre 1941, 4 de janvier 1942, 4 de mars 1943, 4 de mai 1944, 4 de juillet 1945, 4 de septembre 1946, 4 de novembre 1947, 4 de janvier 1948, 4 de mars 1949, 4 de mai 1950, 4 de juillet 1951, 4 de septembre 1952, 4 de novembre 1953, 4 de janvier 1954, 4 de mars 1955, 4 de mai 1956, 4 de juillet 1957, 4 de septembre 1958, 4 de novembre 1959, 4 de janvier 1960, 4 de mars 1961, 4 de mai 1962, 4 de juillet 1963, 4 de septembre 1964, 4 de novembre 1965, 4 de janvier 1966, 4 de mars 1967, 4 de mai 1968, 4 de juillet 1969, 4 de septembre 1970, 4 de novembre 1971, 4 de janvier 1972, 4 de mars 1973, 4 de mai 1974, 4 de juillet 1975, 4 de septembre 1976, 4 de novembre 1977, 4 de janvier 1978, 4 de mars 1979, 4 de mai 1980, 4 de juillet 1981, 4 de septembre 1982, 4 de novembre 1983, 4 de janvier 1984, 4 de mars 1985, 4 de mai 1986, 4 de juillet 1987, 4 de septembre 1988, 4 de novembre 1989, 4 de janvier 1990, 4 de mars 1991, 4 de mai 1992, 4 de juillet 1993, 4 de septembre 1994, 4 de novembre 1995, 4 de janvier 1996, 4 de mars 1997, 4 de mai 1998, 4 de juillet 1999, 4 de septembre 2000, 4 de novembre 2001, 4 de janvier 2002, 4 de mars 2003, 4 de mai 2004, 4 de juillet 2005, 4 de septembre 2006, 4 de novembre 2007, 4 de janvier 2008, 4 de mars 2009, 4 de mai 2010, 4 de juillet 2011, 4 de septembre 2012, 4 de novembre 2013, 4 de janvier 2014, 4 de mars 2015, 4 de mai 2016, 4 de juillet 2017, 4 de septembre 2018, 4 de novembre 2019, 4 de janvier 2020, 4 de mars 2021, 4 de mai 2022, 4 de juillet 2023, 4 de septembre 2024, 4 de novembre 2025, 4 de janvier 2026, 4 de mars 2027, 4 de mai 2028, 4 de juillet 2029, 4 de septembre 2030, 4 de novembre 2031, 4 de janvier 2032, 4 de mars 2033, 4 de mai 2034, 4 de juillet 2035, 4 de septembre 2036, 4 de novembre 2037, 4 de janvier 2038, 4 de mars 2039, 4 de mai 2040, 4 de juillet 2041, 4 de septembre 2042, 4 de novembre 2043, 4 de janvier 2044, 4 de mars 2045, 4 de mai 2046, 4 de juillet 2047